

Préface

Le principal objectif du programme d'examens environnementaux de l'OCDE est d'aider les membres et certains pays partenaires à améliorer leurs résultats individuels et collectifs dans le domaine de la gestion de l'environnement :

- en aidant les pouvoirs publics des différents pays à évaluer les progrès accomplis au regard de leurs objectifs environnementaux ;
- en favorisant un dialogue permanent sur l'action à mener et l'apprentissage mutuel ;
- en encourageant les gouvernements à rendre compte de leur action aux autres pays et à leur opinion publique.

Le présent rapport fait le point sur l'évolution des performances environnementales de la Norvège depuis leur dernier examen, en 2001. Les progrès accomplis au regard des objectifs du pays et à ses engagements internationaux servent de référence à l'évaluation de ces performances. Les objectifs et engagements en question peuvent être de nature générale, qualitative ou quantitative. Une distinction est opérée entre intentions, actions et résultats. Les performances environnementales d'un pays sont aussi évaluées à l'aune de ses résultats antérieurs dans ce domaine, de l'état présent de son environnement, des ressources naturelles qu'il possède, de sa situation économique et de sa démographie.

L'OCDE est reconnaissante au gouvernement de la Norvège de lui avoir fourni des informations, d'avoir organisé une mission sur place (du 21 au 28 mars 2010) et d'avoir facilité les contacts au sein des institutions gouvernementales et en dehors.

L'OCDE remercie également tous ceux qui ont prêté leur concours à la réalisation de cet examen, les représentants des pays membres qui participent au Groupe de travail sur les performances environnementales et en particulier les pays examinateurs : l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Suède.

L'équipe qui a procédé à cet examen était composée d'experts des pays examinateurs, à savoir M. Joseph Curtin (Irlande), M. Koji Shimada (Japon), Mme Dana Peterson (Nouvelle-Zélande) et M. Mark Marissink et Ulrik Westman (Suède), ainsi que de membres du Secrétariat de l'OCDE : M. Gérard Bonnis, Mme Ivana Capozza, M. Brendan Gillespie, M. Krzysztof Michalak, M. Tappei Tsutsumi, Nils-Axel Braathen et Mme Frédérique Zegel. Mme Carla Bertuzzi, Mme Sara Margaret Crohem, M. Shayne MacLachlan et Mme Sarah Sentier (Secrétariat de l'OCDE) ont prêté leur concours aux travaux statistiques et à la rédaction de l'ouvrage.

Le Groupe de travail sur les performances environnementales de l'OCDE a examiné le projet d'Examen environnemental de la Norvège à sa réunion du 29 novembre 2010 à Paris, et il a validé les évaluations et recommandations qui y sont formulées.



Extrait de :
**OECD Environmental Performance Reviews:
Norway 2011**

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264098473-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Préface », dans *OECD Environmental Performance Reviews: Norway 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264098497-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.